MUNICIPALITÉ
SAINT-FAUSTIN-LAC-CARRÉ

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FAUSTIN-LAC-CARRÉ, PRÉSIDÉE PAR MONSIEUR LE MAIRE PIERRE POIRIER ET TENUE LE 5 NOVEMBRE 2019 À 19H30, À LA SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE SITUÉ AU 100, PLACE DE LA MAIRIE ET À LAQUELLE ÉTAIENT PRÉSENTS :

Monsieur le maire	Pierre Poirier
Messieurs les conseillers	Michel Bédard. district 1
	Jean Simon Levert, district 2
	Alain Lauzon, district 3
	André Brisson, district 4
Mesdames les conseillères	Carol Oster, district 5
	Lise Lalonde, district 6

RÉSOLUTION 10310-11-2019
PROCLAMATION DE LA MUNICIPALITÉ – MUNICIPALITÉ ALLIÉE CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE

CONSIDÉRANT QUE la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1) ;

CONSIDÉRANT QUE c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal ;

CONSIDÉRANT QUE le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale ;

CONSIDÉRANT QU'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes ;

CONSIDÉRANT QUE malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité ;

CONSIDÉRANT QUE lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec ;

CONSIDÉRANT QUE comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale.

Il est proposé par Madame la conseillère Carol Oster :

DE PROCLAMER la municipalité alliée contre la violence conjugale.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

ADOPTÉE

Saint-Faustin-Lac-Carré, le 6 novembre 2019

(S) PIERRE POIRIER
Maire

(S) GILLES BÉLANGER
Directeur général et secrétaire-trésorier

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Le 6 novembre 2019

Danielle Gauthier
Directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe

100, Place de la Mairie, Saint-Faustin-Lac-Carré (Québec) J0T 1J2
Téléphone : 819 688-2161 819 326-0407 Télécopieur : 819 688-6791
Courriel : dirgen@municipalite.stfaustin.qc.ca